

Pratique de la paie (Perfectionnement)

Objectifs

- Maîtriser les cas complexes de la paie
- Gérer et calculer les cotisations sociales

Contenu de la formation

Les règles applicables à la détermination du salaire

- La fixation du salaire
- La composition du salaire
- Les périphériques du salaire
- Avantages en nature et frais professionnels

Les règles de droit commun en matière de durée du travail

- Durées maximales de travail et notion de temps de travail effectif
- Contrôle de la durée du travail
- Affichages en matière de durée du travail

Les règles dérogatoires en matière de durée du travail

- Travail à temps partiel
- Les conventions de forfait
- Cas particulier

Les différentes cotisations sociales et le traitement des plafonds

- Déterminer l'assiette des cotisations
- Le plafond de la sécurité sociale
- Les taux de cotisations applicables
- Réforme du mode de calcul de la réduction Fillon

Les réductions de cotisations sociales

- La loi TEPA
- La réduction Fillon
- Les exonérations particulières géographiques
- Conditions impératives communes à l'ensemble des dispositifs

Gérer les particularités

Le traitement des absences

Spécificités liées à la sortie du salarié

Les aides à l'embauche

Infos pratiques

Public

Toutes personnes désireuses de se perfectionner dans le domaine de la paie. Prérequis : avoir suivi la formation niveau 2, maîtriser la langue française

Durée

2,5 jours

Dates

du 16-03-2022 au 18-03-2022

du 5-04-2022 au 7-04-2022

du 5-09-2022 au 7-09-2022

du 7-12-2022 au 9-12-2022

Tarif inter-entreprise

410 €/jour/personne

Tarif intra-entreprise

Nous consulter

Compétences clés acquises

- Maîtriser l'ensemble du processus de paie
- Savoir traiter les cas complexes
- Répondre à toutes les questions relatives à la paie

Moyens pédagogiques

- Pédagogie participative avec alternance d'apports théoriques et d'études de cas
- Livret pédagogique individuel
- Accès pendant 3 mois à notre espace documentaire